## Grigny 2 : inauguration de la réhabilitation de la copropriété Les Sablons

Grigny 2 : inauguration de la réhabilitation de la copropriété Les Sablons

Publié le 29/04/2024

Construite dans les années 1970, la copropriété Grigny 2 représente près de la moitié de la population de la ville : 17 000 habitants y vivent dans près de 5 000 logements.

Face aux dysfonctionnements structurels de cette copropriété hors-normes, Grigny 2 bénéficie d'un accompagnement renforcé des pouvoirs publics depuis sa classification en Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD-IN) en 2016.

L'amélioration des conditions de vie des habitants, le redressement des copropriétés et la transformation pérenne de Grigny 2 en un quartier solidaire et écologique sont les principaux objectifs de ce projet.

## • La première opération de 3F à Grigny 2

En tant que bailleur social et opérateur global d'une ville durable, Immobilière 3F participe activement à ce programme de soutien des copropriétés dégradées.



Propriétaire de 129 logements au sein de la copropriété Les Sablons - qui totalise 145 logements - Immobilière 3F a entièrement réhabilité l'ensemble de la résidence (parties communes et logements) dans le cadre de l'ORCOD-IN et du projet de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Avec un investissement de plus de 45 000 euros par logement, la résidence offre désormais un cadre de vie confortable aux habitants.

Cette résidence, dont le statut de copropriété ne pouvait être maintenu, a vocation à devenir une monopropriété composée uniquement de logements sociaux 3F. Ceci s'effectuera au fil des acquisitions des derniers logements encore sous statut privé, portés par l'EPF Île-de-France puis cédés à 3F.

"Ici à Grigny 2, avec la réhabilitation et la transformation à terme de la copropriété des Sablons en une résidence 100 % locative sociale, la raison d'être de 3F prend tout son sens : une adresse pour chacun, un avenir pour tous." **Valérie Fournier, directrice générale d'Immobilière 3F** 



Téléchargez ici le communiqué de presse (PDF)